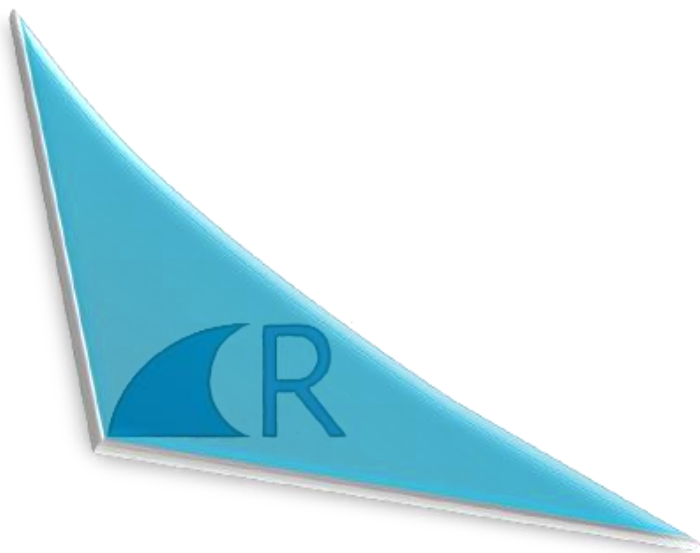




AMENAGEMENT NAUTIQUE DE PLUSIEURS QUAIS – PORT DE PLAISANCE - SETE

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PIECE 2 : DESCRIPTION PROJET – RESUME NON TECHIQUE



VERSION V1
JANVIER 2023

Aménagement nautique de plusieurs quais – port de plaisance Sète – autorisation
environnementale – description de projet RNT - version V1

VERSION	DESCRIPTION	ETABLI(E) PAR	APPROUVE(E) PAR	DATE
V0	REDACTION	MJR	PR	08/12/2022
V1	MODIFICATION PROJET	MJR	PR	12/01/23

AMENAGEMENT NAUTIQUE DE PLUSIEURS QUAIS – PORT DE PLAISANCE – SETE – AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE – DESCRIPTION DE PROJET RESUME NON TECHNIQUE

TABLE DES MATIERES

introduction.....	4
Quel est le projet ?.....	5
Quels sont les objectifs de ce projet ?.....	5
Quels sont les travaux prévus ?.....	5
Combien de temps dureront les travaux ?.....	5
Quel est le coût de ces travaux ?.....	5
Détail par quai.....	5

INTRODUCTION

Ce document constitue la description de projet dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale, selon l'article L181-1 du code de l'environnement pour l'aménagement nautique de plusieurs quais du port de plaisance de Sète.

La demande d'autorisation se compose des documents suivants, et son contenu est conforme à l'article R181-13 du code de l'environnement :

- 1_description de projet
- **2_résumé non technique de la description de projet -> présent document**
- 3_prescriptions à l'initiative du pétitionnaire
- 4_justificatif de la maîtrise foncière
- 5_cadastre
- 6_périmètre du projet
- 7_dispense d'évaluation environnementale
- 8_étude d'incidence dont le contenu est conforme à l'article R181-14 du code de l'environnement
- 9_annexes étude d'incidence
- 10_résumé non technique étude d'incidence
- 11_plan 1/25000
- 12_éléments graphiques : plans et cartes

Quel est le projet ?

Le projet consiste en un aménagement de 6 quais et zones dans le port de plaisance de Sète, pour pouvoir répondre à la demande croissante d'emplacements par les usagers. Les quais seront soit réaménagés (ils disposent déjà de bateaux) soit aménagés (permettant un nouvel accueil). Un total de 189 postes sera créé en plus des 1850 places existantes actuellement dans le port de plaisance de Sète. Les quais concernés par le projet sont soit des quais urbains avec ou sans accueil de navires et aménagements nautiques soit des terre-pleins portuaires : quai Joffre, quai Vauban, Halte Nautique, quai Riquet, base Tabarly, quai du bassin du midi Est.

Quels sont les objectifs de ce projet ?

Les objectifs de ce projet sont divers : sécurisation des bateaux vis-à-vis des intrusions depuis la ville, durabilité des structures, poursuite de l'intégration du port dans la ville, modernisation de l'accueil des navires, exploitation de linéaires de quais disponibles actuellement non exploités ou sous-exploités.

Quels sont les travaux prévus ?

Des pontons flottants seront ancrés aux quais existants par un système de bracons. Les accès aux pontons se feront via une passerelle lorsque nécessaire, car ceux-ci, pour des raisons de sécurité, le port étant en plein centre-ville, seront écartés de 3m des quais. Les pontons seront déchargés et stockés dans la zone de chantier (arrière quai Est du bassin du midi), mis à l'eau grâce à une grue autoportée puis installés par voie maritime à l'aide d'une embarcation et fixés via des platines dans les quais concernés par les travaux. Ils seront ensuite équipés et alimentés en eau et électricité pour certains d'entre eux.

Combien de temps dureront les travaux ?

La durée de travaux sera comprise entre 3 à 7 semaines pour chacun de quais.

Il est prévu une intervention par an ou tous les deux ans (selon financement) dans l'ordre suivant (durée maximale de 10 ans) :

- Quai Joffre : 3 semaines
- Quai Vauban : 6 semaines
- Bassin du midi Est : 6 semaines
- Quai Riquet : 7 semaines
- Halte Nautique : 7 semaines
- Tabarly : 7 semaines

Quel est le coût de ces travaux ?

L'investissement total pour ce projet est d'environ 3 500 000€ HT.

Détail par quai

Quai Joffre

- linéaire accostable d'environ 300ml
- fixation de platines aux pieux du combi wall (tous les 3m) permettant d'accrocher des bracons qui maintiendront les modules de ponton flottant.
- aménagements permettant d'accueillir 89 bateaux allant jusqu'à 8m de long.

Quai Vauban

- linéaire accostable d'environ 220ml, quai vertical poids béton
- mise en place d'un ponton de 2m de large fixé par bracons à 3m de distance, équipé de bras d'amarrage de dimensions correspondant à la catégorie de bateau
- borne de distribution mixtes (eau potable et électricité)
- aménagements permettant d'accueillir 57 bateaux allant jusqu'à 11m de long.

Quai Riquet

- linéaire de 300ml
- mise en place d'un ponton de 2m de large fixé par bracons à 3m de distance, équipé de bras d'amarrage de dimensions correspondant à la catégorie de bateau
- bornes de distribution mixtes (eau potable et électricité)
- aménagements permettant d'accueillir 56 bateaux allant jusqu'à 15m de long. Les navettes maritimes de Sète Agglopoles continueront à exploiter une partie de ce quai.

Halte Nautique

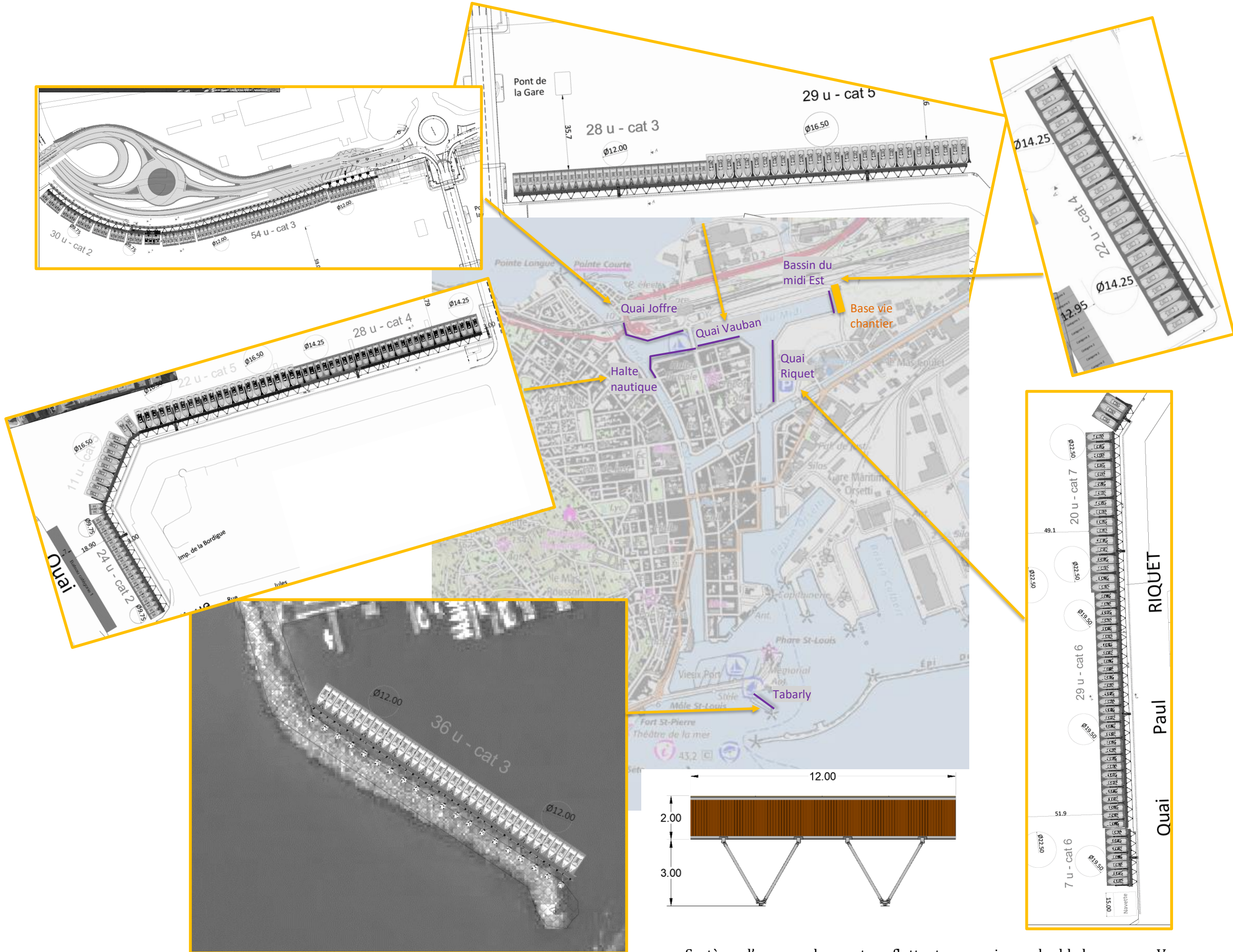
- linéaire de 310m de quai vertical en pierres maçonnées et de quai vertical béton
- mise en place d'un ponton de 2m de large fixé par bracons à 3m de distance, équipé de bras d'amarrage de dimensions correspondant à la catégorie de bateau
- borne de distribution mixtes (eau potable et électricité)
- aménagements permettant d'accueillir 85 bateaux allant jusqu'à 11m de long

Bassin du Midi Est

- linéaire de 90ml
- Actuellement, le talus constitué d'un perré béton qui s'effondre et complété par quelques blocs d'enrochements et un ouvrage béton
- Démolition des infrastructures existantes
- Création d'un nouveau quai en béton
- mise en place d'un ponton de 2m de large fixé par bracons à 3m de distance, équipé de bras d'amarrage de dimensions correspondant à la catégorie de bateau
- borne de distribution mixtes (eau potable et électricité)
- aménagements permettront d'accueillir 22 bateaux de 8 à 9,5 m de long..

Tabarly

- réorganisation et développement du mouillage de la base tabarly en créant un ponton le long de la digue ainsi que le long du brise clapot existant
- ancrage soit par chaîne mère et corps morts, soit par des bracons
- aménagements permettant d'accueillir 36 bateaux allant jusqu'à 12m de long



Système d'ancrage des pontons flottant aux quais par double bracons en V